

cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Le débat public
sur le prolongement
de **la Francilienne**
de Cergy-Pontoise à Poissy-Orgeval

cn
ndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

La réunion de proximité de Poissy

Mardi 2 mai 2006
Centre de diffusion artistique - 20h30

cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Bienvenue à tous

Mardi 2 mai 2006
Centre de diffusion artistique - 20h30

cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Le projet de prolongement de La Francilienne

Le débat public

Il est organisé par la Commission particulière du débat public. Elle est garante de la qualité des échanges et du respect des principes du débat public

Vous, le public

Vous riverains, habitants, usagers et ceux qui vous représentent : élus, associations, chambres consulaires...

Il est présenté par un maître d'ouvrage (le ministère des Transports et de l'Équipement), représenté par la direction régionale de l'Équipement d'Ile-de-France

Nos trois engagements

1

**Vous fournir
toute
l'information dont
vous avez besoin
pour participer
pleinement au
débat**

2

**Vous garantir la
pleine et libre
expression de vos
opinions sur le
projet soumis
au débat**

3

**Prendre en
compte les
opinions que vous
exprimerez dans
un compte rendu
neutre et objectif
du débat public**

Un débat public ouvert

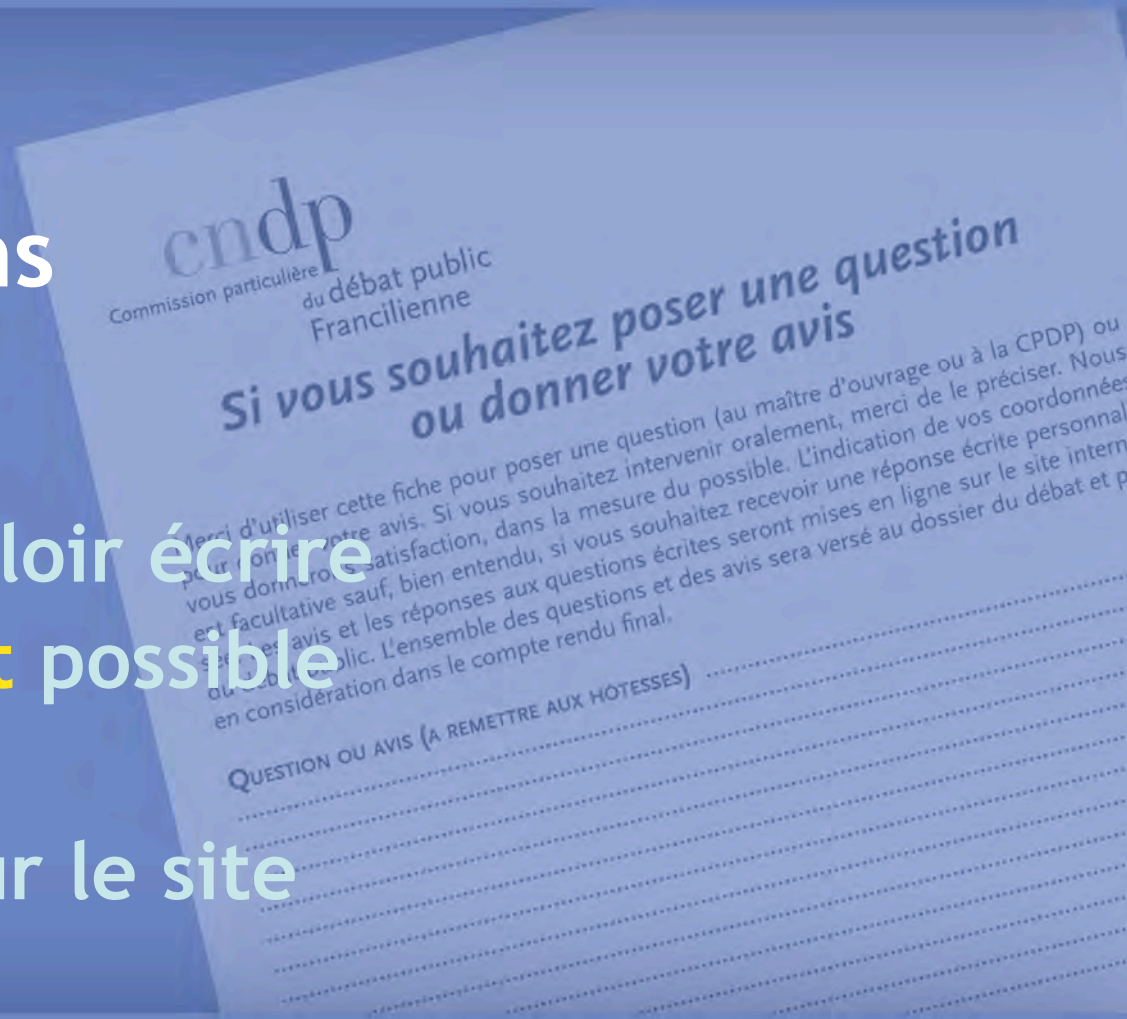
Le débat public, c'est le moment :

- > de discuter de l'opportunité du projet
 - > des grandes options de sa réalisation
- > des précautions à prendre pour protéger les populations et l'environnement...

... s'il était donné suite au projet !

Vos avis
et vos questions
par écrit...

Merci de bien vouloir écrire
le plus **lisiblement** possible
afin d'en faciliter
la transcription sur le site



Les cinq principes du débat public

> Neutralité

La CPDP ne prend pas partie sur le projet

> Indépendance

La CPDP et ses membres sont indépendants du maître d'ouvrage

> Transparence

Toutes les informations doivent être claires et accessibles

> Egalité

Toute personne a le droit de s'exprimer, de poser une question, de donner son avis et d'émettre des propositions

> Respect

Toutes les prises de position doivent être argumentées. A ce titre, elles doivent bénéficier d'un droit d'écoute

Les outils mis à votre disposition pour vous informer

> Le débat public
& vous

> Le Journal
du débat public

> Le site internet
www.debatpublic-francilienne.org

> Le résumé du dossier
du maître d'ouvrage

> Le dossier du maître
d'ouvrage

> Le dossier des études

Où, comment ?

- à la CPDP
- sur son site internet
- sur demande à la CPDP ou sur abonnement
- à la DREIF pour les dossiers d'études

Les outils mis à votre disposition pour vous informer

Puis, au cours du débat...

- > Les restitutions
des réunions publiques
- > Les questions-réponses
- > Les avis
- > Les cahiers d'acteurs
- > Les contributions écrites
- > Le site internet
du débat public

Les moyens mis à votre disposition pour vous exprimer

> Les réunions publiques

- C'est le lieu privilégié du débat et des échanges
- C'est le lieu de vie du débat public
- Tous les propos tenus sont enregistrés
- Les restitutions sont disponibles sur le site internet ou au siège de la CPDP

> Les questions et les avis

Vous pouvez poser des questions ou donner un avis à tout moment

- Par courriel, par messagerie téléphonique, par courrier ou à l'aide des formulaires mis à disposition
- Les réponses et les avis sont consultables sur le site internet du débat public ou à la CPDP

Les moyens mis à votre disposition pour vous exprimer

> Les contributions écrites

- Elles sont ouvertes à tous, organismes ou simple citoyen
- Les contributions écrites sont mises en ligne sur le site et sont consultables au siège de la CPDP

> Les cahiers d'acteurs

- Ce sont des documents de quatre pages imprimés et édités par la CPDP
- Ils permettent à des acteurs institutionnels de bénéficier d'une audience large pour développer et faire connaître un point de vue de façon détaillée et argumentée
- Dès demain, le cahier des charges de ces cahiers sera en ligne sur le site du débat public.

Le débat public en chiffres

871 000 documents
d'informations distribués

20 000 CD du dossier du
maître d'ouvrage et de ses
annexes diffusés

Le débat public en chiffres

25 réunions publiques,
dont **19** de proximité
et **4** thématiques

Le débat public en chiffres

1 million d'euros pour
l'organisation du débat public
et l'information des citoyens,
soit

0,05 % du montant maximum
du projet ou...

1,53 euro par habitant dans
la zone d'étude

Le débat public en chiffres

4 mois c'est la durée du débat public.

1 mois c'est le temps que se donne ensuite la CPDP pour produire le compte rendu du débat public et la CNDP pour produire le bilan du débat.

3 mois c'est le délai dont disposera alors le maître d'ouvrage pour faire connaître sa décision.

Le débat public en chiffres

327 000 cartes T distribuées
pour poser des questions, donner
un avis ou s'abonner aux documents
du débat public.

cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Le débat public
sur le prolongement
de **la Francilienne**
de Cergy-Pontoise à Poissy-Orgeval

Le site Internet

- > **260 visites** en moyenne par jour
- > **106 408 pages** visitées à ce jour
- > **17 393 visites** à ce jour

ACTUALITÉS DE LA CNDP

- Pierrelaye, mercredi 12 avril : "Non à tout tracé en zone urbanisée"
- Saint-Denis-Aulnoye, jeudi 06 avril : "N1" et après ?
- Eragny, mercredi 05 avril : "Un référendum déterminera la position municipale"

Plus d'information dans l'actualité du débat.

La résolution intégrale de Pierrelaye est disponible [ici](#).

Prochaine réunion de proximité : Orlèans, rue de la République, mardi 18 avril, 20h30.

- Gargenville, mardi 18 avril, Maison de la culture, 20h30.
- Auvers-sur-Oise, mercredi 19 avril, Maison de la culture, 20h30.
- Chanteloup-les-Vignes, vendredi 21 avril à 20h30.
- Site des Fêtes, vendredi 21 avril, 20h30.

02 | Les documents du débat

03 | Participer au débat

04 | L'actualité du débat

05 | L'espace presse

06 | Liens utiles

Mentions légales

Nous contacter

Le site Internet

> **106 408 pages**
consultées sur le site à ce jour





Commission particulière
du débat public
Francilienne

www.debatpublic-francilienne.org

tél. 01 34 24 32 44

ACTUALITÉS DE LA CPDP

- Herblay, mercredi 12 avril : "Notre territoire en zone urbanisée"
- Saint-Ouen-l'Aumône, jeudi 06 avril : "N1" et après ?...
- Eragny, mercredi 05 avril : "Un référendum déterminera la position municipale"
Plus d'information dans [l'actualité du débat](#).

La restitution intégrale de Pierrelaye est disponible [ici](#).

Prochaines réunions de proximité :

- Gargenville, mardi 18 avril, Salle des Fêtes, rue Pasteur, 20 h 30.
- Auvers-sur-Oise, mercredi 19 avril, Maison de l'Île, rue Marcel Martin, 20 h 30.
- Chanteloup-les-Vignes, vendredi 21 avril à 20h30, Salle des Fêtes, rue d'alentour, 20 h 30.

01 |||||

Le débat public

02 |||||||

Les documents du débat

03 |||||||

Participer au débat

04 |||||||

L'actualité du débat

05 |||||||

L'espace presse

06 |||||

Liens utiles

Mentions légales

Nous contacter

Le journal du débat public

3 numéros
pendant
la durée
du débat public

cndp
Commission
particulière

du débat public

Francilienne

LE JOURNAL DU DÉBAT PUBLIC

> L'OCCASION DE S'INFORMER ET DE PARLER DE L'AVENIR DE SON TERRITOIRE-----

Un débat public, chez vous, pour vous

Le débat public sur le prolongement de la Francilienne commence le 8 mars 2006
Pour sa richesse, sa diversité et sa qualité, il a besoin de la participation du public
Il a besoin de vous.

LE DÉBAT PUBLIC AURA LIEU
DU 8 MARS AU 6 JUILLET
Le débat public sur le projet
de prolongement de la
Francilienne aura lieu du
8 mars 2006 au 6 juillet 2006.
C'est le 1^{er} février 2006 que
la Commission nationale du
débat public (CNDP) a arrêté
les modalités d'organisation
du débat public sur le projet de
prolongement de la Francilienne
entre Cergy-Pontoise et Poissy-
Orgeval. Elle a considéré que
le dossier du maître d'ouvrage
était suffisamment complet
pour être soumis au débat.

UN CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES RÉUNIONS PUBLIQUES

La CNDP a approuvé un
calendrier prévisionnel des
réunions publiques qui
pourra évoluer en fonction
des demandes. Pour l'instant,
sont prévues, entre mars et
début mai, une douzaine de
réunions publiques de proximité
sur des questions locales

C'est le 8 mars, et pour une durée de quatre
mois, que le débat public sur le prolonge-
ment de la Francilienne va s'engager. A
tous les habitants d'une vaste zone de l'Île-de-France
potentiellement intéressés par ce projet, il offre l'oc-
casion de s'informer et de discuter d'un projet dont
les options principales, voire l'opportunité, sont des
questions encore largement ouvertes. Quels sont
les objectifs de ce projet? Dans quelle mesure les
tracés envisageables répondent-ils plus ou moins
bien à ces objectifs? Quelles questions soulèvent
ces différents tracés en termes de protection des
habitants, de leur cadre de vie, de l'environnement?
Comment, quand et à quel coût le projet pourrait-il
être réalisé? Comment pourrait-il être financé? Telles
sont quelques-unes des questions qui peuvent – qui
doivent – être posées.
Ces questions sont bonnes à poser et toutes
méritent d'être posées. C'est tout ce qui se fera

projet, favoriser l'expression de toutes les opin-
notamment en mettant à disposition les m-
de cette expression, réaliser en toute imparbia-
compte rendu complet et représentatif des op-
exprimées et un bilan général pour éclairer le
d'ouvrage sur la décision qu'il prendra à l'i-
débat.
Car c'est bien le maître d'ouvrage, et lui
décidera finalement, en tenant compte de
arguments échangés au cours du débat,
qu'il entend donner au projet : poursui-
don? Si la poursuite du projet est décidée
tracé? Quelles seront les études compl-
mener? Comment la concertation sera-
vie? Quant à l'abandon, il faut savoir qu-
et que cela s'est déjà produit.
Mais nous n'en sommes pas là! Le dé-
donnons lui toute sa chance, sans s-
résultats mais en y participant mas-
participation du public, son engage-
ment des éléments précieux
tions don-

Les cahiers d'acteurs

Le moyen pour les acteurs institutionnels de synthétiser leur position sur le projet



cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Le débat public
sur le prolongement
de **la Francilienne**
de Cergy-Pontoise à Poissy-Orgeval

cn
ndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

La réunion de proximité de Poissy

Mardi 2 mai 2006
Centre de diffusion artistique - 20h30

cn
nd
p

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Jacques Masdeu-Arus
Maire de Poissy

Sophie Allain
Membre de la CPDP

Galiène Cohu
Membre de la CPDP

Yves Desrousseaux
Membre de la CPDP

Alain Méchineau
Membre de la CPDP

cnndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Jean Bergougnoux
Président de la CPDP

Eric Debarle

Chargé de mission A 104

Direction régionale de l'Équipement Ile-de-France

Elisabeth Vanini

Mission A 104

Direction régionale de l'Équipement Ile-de-France

cn
ndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Victor Blot

Fondateur du COPRA184

cn dp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Monique Levasseur

Représentante du COPRA184 - Poissy

cn
nd
p

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Jean-Louis Tancerman

Syndicat des propriétaires de l'île de Migneaux
SPIM

cn
ndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Jean Betbeder

Club de loisirs île de Migneaux

cn
ndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Mohamed Ragoubi

La Coudraie

cn
ndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Jean-Paul Hedrich

Représentant des Verts Ile-de-France

cn dp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Eddie Ait

Conseiller régional d'Ile-de-France

cn
ndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Sébastien Lanza

cn
ndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Grégoire Lanza

cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Pierre-Emile Renard

Les Amis de la Forêt

cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Jean-François Raynal

Conseiller général de Poissy-Nord

cn
ndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Victor Blot

Fondateur du COPRA184

cn dp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Emmanuel Lamy

Maire de Saint-Germain-en-Laye

cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Le débat
public
&
VOUS

cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Les problématiques locales

cndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Faut-il prolonger
la Francilienne ?

cn
ndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

Les grandes options

cnndp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

La CPDP

vous remercie

pour votre **participation**

et la **qualité**

de vos contributions

endp

Commission particulière

du débat public
Francilienne

La CPDP
vous invite mercredi 3 mai
à Saint-Germain-en-Laye
pour continuer
à débattre

Théâtre Alexandre Dumas - 20h30